

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		PHONE WEB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [1 2]		
Adresse de l'entreprise		88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent* [1 2]		
Numéro SIRET*		4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0		Néant * <input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 0		
				N-1		
				3 1 1 2 2 0 0 9		
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
				Net		
				4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 394	AG	6 196	198
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	208 283	AU	120 847	87 436
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	48 960	BE		48 960
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	52 116	BI		52 116	
TOTAL (II)		BJ	315 753	BK	127 043	188 710
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	539 586	BY		539 586
	Autres créances (3)	BZ	227 740	CA		227 740
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	74 046	CG		74 046
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	74 280	CI		74 280
	TOTAL (III)	CJ	915 653	CK		915 653
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 231 406	1A	127 043	1 104 363
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an : CR 133 383
Clause de rétrocession de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COGLOG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		PHONE WEB		Néant * <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 000)	DA	225 000	225 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 500	22 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(320 723)	(341 873)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	204 831	21 150	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)		DL	131 607	(73 223)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 037	90 096	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	411 886	415 184	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	93 622	114 319	
	Dettes fiscales et sociales	DY	441 599	615 522	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	611	2 411		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	972 756	1 237 532	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 104 363	1 164 308	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	962 078	1 213 213		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	718	52 787		

COGLOG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB				Néant * <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	3 288 542	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		3 288 542	FK		FL	3 288 542
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	27 116	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 244	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 980	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 344 882
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	536 700	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	104 089	
	Salaires et traitements*					FY	1 870 327	
	Charges sociales (10)					FZ	738 442	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	22 384	23 344
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC		5 132			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)					GE	23 631	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 295 573	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	49 309	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 493	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 493	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 493)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 816	
							20 028	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB		Néant * <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		HB	23 632	756	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		606	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	23 632	1 362	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		14	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		HF		226	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		240	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	23 632	1 122		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	(133 383)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 368 514	3 995 104		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 163 683	3 973 954		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	204 831	21 150		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP	1 588	7 673
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 624	4 124
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Régularisation prorata de TVA					3 632	
Abandon de compte courant associé avec clause retour à meilleure fortune					20 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire
(art. 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des écritures)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COGILOG

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB										Néant * <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 394	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	83 644	KW		KX			
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
	Autres immobilisations corporelles					LB	95 920	LC		LD	29 505		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG			
	Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ			
Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM				
Avances et acomptes					LN	179 565	LO		LP	29 505			
TOTAL III													
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés					1P	48 960	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	54 798	1U		1V	205		
	TOTAL IV					LQ	103 758	LR		LS	205		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	289 717	ØH		ØJ	29 710			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						par cessation des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	6 394	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	83 644	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	786	MT	124 639	MU		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG	786	NH	208 283	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C	48 960	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E	2 887	2F	52 116	2G	
	TOTAL IV					13		NJ	2 887	NK	101 076	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	3 674	ØL	315 753	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 0**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **PHONE WEB**

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **PHONE WEB** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 839	PF	356	PG		PH	6 196
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	28 341	QE	8 391	QF		QG	36 731
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	71 265	QM	13 637	QN	786	QO	84 116
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	99 606	QV	22 028	QW	786	QX	120 847
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	105 445	ØP	22 384	ØQ	786	ØR	127 043

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immob. amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Mat. bureau et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COGILOG

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB	IC	ID	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF	IG	IH	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	12 620	6U	12 620	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	12 620	TY	12 620	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	12 620	UB	12 620	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	12 620	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence ; montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **PHONE WEB** Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	52 116	UV		UW	52 116	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	539 586		539 586			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	9 295		9 295			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 941		1 941			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	133 383				133 383
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	21 757		21 757		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	17 818		17 818		
		Divers		VP	28 667		28 667		
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	14 879		14 879			
	Charges constatées d'avance		VS	74 280		74 280			
	TOTAUX			VT	893 722	WU	708 223	WV	185 499
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	718		718					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	24 319		13 641		10 678			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	93 622		93 622						
Personnel et comptes rattachés		8C	98 781		98 781						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	144 549		144 549						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	133 777		133 777					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	64 492		64 492					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	411 886		411 886						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	611		611						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	972 756	VZ	962 078		10 678			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			411 886	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 990							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

René Saultan

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
665 Rue Jean Aicard
83210 LA FARLEDE

Tel : 06 04 53 17 22
Fax : 04 94 33 42 14
Email : renesaultan@acap-aci.fr

PHONE WEB
Société Anonyme
au capital de 225 000 euros
Siège social : 88 Rue de Courcelles
75008 PARIS
RCS PARIS B 403 916 133

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2010

René Saultan

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
665 Rue Jean Aicard
83210 LA FARLEDE

Tel : 06 04 53 17 22
Fax : 04 94 33 42 14
Email : renesaultan@acap-aci.fr

PHONE WEB
Société Anonyme
au capital de 225 000 euros
Siège social : 88 Rue de Courcelles
75008 PARIS
RCS PARIS B 403 916 133

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

*En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2002 renouvelée par décision de l'assemblée générale du 13 juin 2008, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2010**, sur :*

- le contrôle des comptes annuels de la Société PHONE WEB, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice, caractérisée par les informations suivantes :

Résultat de l'exercice	204 831 euros
Chiffre d'Affaire NET	3 288 542 euros
Total Bilan	1 104 363 euros

II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Par application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

Concernant les détenteurs du capital social visés par l'article L 233-13 du nouveau Code de Commerce (anciennement l'article 356-3 de la loi du 24 Juillet 1966), nous portons à votre connaissance que les associés détenant une partie significative du capital social de la Société sont :

- Pour plus de 50 % du capital aucun associé
- Pour plus de 33 % du capital aucun associé

➤ Pour au moins 10 % du capital

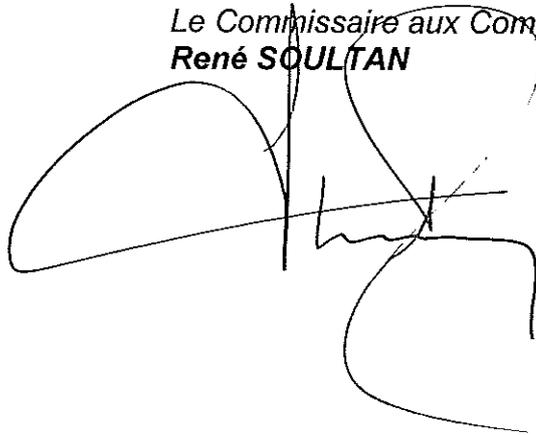
Monsieur Mohamed BOUKERDENNA
La Société Anonyme CASALVA

En application de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons, les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31/12/2009	0
Exercice clos le 31/12/2008	0
Exercice clos le 31/12/2007	0

Fait le 18 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes
René SOULTAN

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name René SOULTAN.

PHONE WEB
Société Anonyme
au capital de 225 000 euros
Siège social : 88 Rue de Courcelles
75008 PARIS
RCS PARIS B 403 916 133

ATTESTATION EXERCICE 2010

Je soussigné, René SOULTAN, Commissaire aux Comptes de la Société Anonyme « PHONE WEB », dont le siège social est à PARIS (75008), 88 Rue de Courcelles.

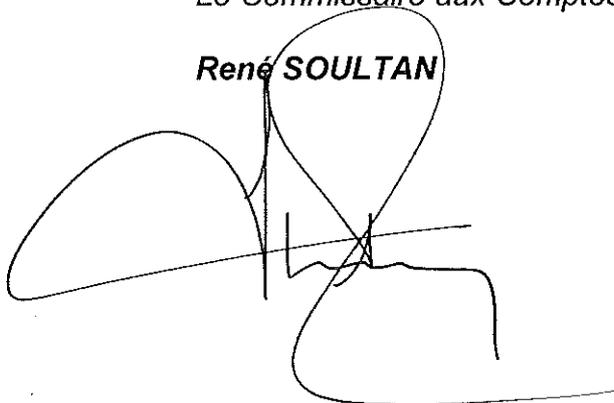
Certifie que le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de votre Société, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, s'est élevé à :

322 588 euros

=====

Fait le 18 mai 2011
Le Commissaire aux Comptes

René SOULTAN

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'René SOULTAN', written over the printed name.

René Soultan

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
665 Rue Jean Aicard
83210 LA FARLEDE

Tel : 06 04 53 17 22
Fax : 04 94 33 42 14
Email : renesoultan@acap-aci.fr

PHONE WEB
Société Anonyme
au capital de 225 000 euros
Siège social : 88 Rue de Courcelles
75008 PARIS
RCS PARIS B 403 916 133

*RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES
PAR L'ARTICLE L 225-38 du Code du Commerce
(L'article 101 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966)*

EXERCICE clos au 31 Décembre 2010

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

En application de l'article L 225-38 du Code du Commerce (l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966), vous avez porté à ma connaissance l'existence de la convention suivante qui entre dans le cadre de l'article L 225-38 du Code du Commerce (l'article 101 du 24 Juillet 1966) :

- Abandon de créances, en date du 21 décembre 2010, constituées par des avances inscrites en compte courant ouvert, dans les écritures de la société, au nom Monsieur BOUKERDENNA Mohamed, pour une somme de 20 000 euros, avec clause de retour à meilleure fortune.*

*Fait le 18 mai 2011
Le Commissaire aux Comptes*

René SOULTAN

